

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 5 (1860)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'estimer le canon de sir W. Armstrong, au moins comparativement avec le nôtre. En Chine, son artillerie sera bientôt expérimentée devant l'ennemi concurremment avec l'artillerie française, et si nous nous étions trompés, si par ce qui va nous revenir de là-bas nous acquérions la preuve que nous sommes dans l'erreur en croyant, comme nous le faisons très sincèrement, à la supériorité du canon rayé français sur toutes les armes du même genre, nous nous ferions un devoir de le dire sans détour à nos lecteurs.

---

Tous les journaux publient la récente répartition de l'armée fédérale et des états-majors pour 28 brigades et les réserves. Comme ce tableau doit être complètement remanié et complété, nous ajournons sa publication au prochain numéro.

---

## NOUVELLES ET CHRONIQUE

Le Conseil fédéral a procédé supplémentaiement aux nominations et avancements suivants :

### I. ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL.

#### *Lieutenants-colonels.*

Nouvellement nommés : MM. *Brändlin*, de Jona, à St-Gall; *Albert Stadler*, instructeur chef dans le canton de Zurich.

#### *Lieutenant-colonel.*

Promu : M. *Favre*, François-Edouard, de et à Genève, actuellement major fédéral.

#### *Capitaines.*

Sont nommés : MM. *Diethelm*, Hermann, de et à Lachen, actuellement capitaine au service cantonal; *Murisier*, Frédéric, de Vevey, actuellement lieutenant.

#### *Lieutenants.*

Nouvellement nommés : MM. *Meyer*, Emile, d'Hérisau, actuellement lieutenant cantonal; *Rougemont*, Albert, de Berne, actuellement second sous-lieutenant; *May*, Alfred, de Berne; *Hunerwadel*, Adolphe, de Lenzbourg; *Fazy*, G., de Genève; *Siegwart*, J.-A., à Lucerne.

### II. ÉTAT-MAJOR DU GÉNIE.

#### *Major.*

Promu : M. *Studer*, Bernard, à Berne, actuellement capitaine à l'état-major du génie.

#### *Premiers sous-lieutenants.*

Sont promus les seconds sous-lieutenants : MM. *Burnier*, Charles-Victor, de Lutry, à Bulle; *Pellis*, Edouard, des Clées, à Lausanne; *Raccaud*, Emile, de et à Lausanne; *Chessex*, Clément, de Montreux, à Vevey; *Deloës*, Charles, de et à Aigle.

### III. ÉTAT-MAJOR D'ARTILLERIE.

#### *Major.*

Promu : M. *Curchođ*, Charles-Louis, de Crissier, à Berne, actuellement capitaine d'état-major d'artillerie.

*Lieutenant.*

Nouvellement nommé : M. *Ruchonnet*, Ernest, à Villeneuve, actuellement premier sous-lieutenant d'artillerie.

IV. ÉTAT-MAJOR DU COMMISSARIAT.

M. *Huser*, Joseph-Pl., d' Eggenwyl, d'Argovie, à Berne, ci-devant major à l'état-major du commissariat, rentré avec rang de lieutenant-colonel.

V. ÉTAT-MAJOR DE SANTÉ.

*Médecin de division avec rang de lieutenant-colonel.*

Promu : M. *Dubois*, Georges, de Neuchâtel, à Nyon.

*Médecins de division avec rang de major.*

MM. *Joël*, J.-F.-Jules, de Cossonay, à Rolle; *Berry*, Pierre, de Coire; — tous deux actuellement médecins d'ambulance avec rang de capitaine.

*Médecins d'ambulance avec rang de capitaine.*

MM. *Schilter*, Dominique, de et à Schwytz; *Spintz*, Natale, de Berzona; — tous deux actuellement médecins d'ambulance avec rang de lieutenant; *Morthier*, P.-Ch.. de Dombresson, à Fontaines.

*Médecin d'ambulance avec rang de lieutenant.*

M. *Kistler*, Ferdinand, de Reichenburg.

*Médecin d'ambulance avec rang de lieutenant.*

Nouvellement nommé : M. *Rheiner*, Hermann, à St-Gall.

*Médecins d'ambulance de III<sup>e</sup> classe avec rang de I<sup>er</sup> sous-lieutenant.*

Nouvellement nommés : MM. *Anker*, Adolphe, d'Aneth, à Berne; *Castellaz*, Félix, de Fribourg; *Gallati*, Gaspard, de Glaris; *Rumpf*, S., de Bâle; *Steiger*, Alfred, de Lucerne; *Kessler*, Hermann, à St-Gall.

VI. SECRÉTAIRES D'ÉTAT-MAJOR.

MM. *Streichenberg*, E., à Bâle; *Bury*, à Lausanne.

---

Dans sa séance du 31 mars 1860, le Conseil d'Etat a nommé MM. *Jan*, Benjamin, à Payerne, capitaine de mousquetaires n<sup>o</sup> 1 de réserve dans le 8<sup>e</sup> arrond.; — *Béraud*, Marc-Louis, à Vevey, sous-lieutenant de la compagnie de dragons n<sup>o</sup> 2, arrondissements 2 et 3.; — *Déraz*, Charles, à Cheseaux, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant porte-drapeau du bataillon d'élite dans le 5<sup>e</sup> arrond.; — *Jaunin*, Samuel, à Cudrefin, capitaine de mousquetaires n<sup>o</sup> 1 d'élite dans le 8<sup>e</sup> arrond.; — *Chaudet*, Jules, à Lausanne, capitaine de carabiniers n<sup>o</sup> 5 d'élite dans le 5<sup>e</sup> arrond., — Le 3 avril, M. *Pichard*, Philippe, à Olon, 2<sup>e</sup> sous-lieutenant de carabiniers d'élite n<sup>o</sup> 2 dans le 2<sup>e</sup> arrond.; — Le 7 dit, MM. *Delapraz*, Jules, à Villeneuve, capitaine de grenadiers n<sup>o</sup> 1 de réserve dans le 1<sup>er</sup> arrond.; — *Fornerod*, Gérard, à Avenches, lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 1 d'élite dans le 8<sup>e</sup> arrond.; — Le 10, M. *Loude*, Louis-Alfred, à Vevey, lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 1 d'élite dans le 1<sup>er</sup> arrond.; — Le 11 dit, M. *Rebeaud*, Georges-David, à Yvonand, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de mousquetaires n<sup>o</sup> 1 de réserve dans le 6<sup>e</sup> arrond.

---

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois. Prix : 6 francs par an pour toute la Suisse. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à MM. CORBAZ et ROUILLER fils, à Lausanne.